

**Horaires pour le Ramassage Scolaire  
Commune d'Allemond  
Année 2022/2023**

Attention

- Il est recommandé aux parents d'amener les enfants à l'arrêt de bus 5mn avant l'heure et de retourner les chercher à l'arrêt de bus 5 mn avant l'heure.
- Il n'y aura aucun arrêt de bus intermédiaire.
- Chaque enfant sera pris et déposé à l'arrêt déclaré sur la demande d'inscription au transport scolaire.
- Pour les enfants en maternelle, seul un adulte inscrit sur la liste des personnes autorisées pourra prendre l'enfant à l'arrêt de bus, aucune personne mineure n'y sera autorisée, même de la même famille.
- Les enfants en élémentaire peuvent, selon la réglementation, être déposés à un arrêt de bus sans la présence d'un adulte.

# BUS 1

## MATIN

LA PERNIERE BASSE (ABRI)	7 :55
LA PERNIERE BASSE FOND	7 :57
CHAMPEAU	7 :59
FARNIER	8 :01
PISSEVACHE	8 :03
PIECE DES ROUX	8 :05
PHARMACIE	8 :06
LA BASCULE	8 :08
LES GRANDS CHAMPS	8 :15
LA VILLE	8 :17
ECOLE LES ARDOISIERES	8 :30

## SOIR

LA VILLE	16 :40
LES GRANDS CHAMPS	16 :43
LA BASCULE	16 :48
PHARMACIE	16 :50
PIECES DES ROUX	16 :52
LA PERNIERE BASSE (ABRI)	16 :54
LA PERNIERE BASSE FOND	16 :55
CHAMPEAU	16 :56
FARNIER	17 :00
PISSEVACHE	17 :08

# BUS 2

## MATIN

LES CROZES	8 :03
LE CREYTEL	8 :05
LES FAURES	8 :08
CHAMPS BATARD	8 :09
LA CHAPELLE	8 :10
ECOLE LES ARDOISIERES	8 :30

## SOIR

CHAMP BATARD	16 :55
LA CHAPELLE	16 :56
LES FAURES	16 :57
LE CREYTEL	17 :00
LES CROZES	17 :02